

COMMUNIQUE DE PRESSE

MARDI 24 MARS 2020

APPEL AUX DONS POUR LES MASQUES FFP2 ET CHIRURGICAUX - GRANDANGOULEME SERA POINT DE COLLECTE.

GrandAngoulême a décidé de répondre à l'appel de la préfecture pour l'aider à collecter les masques de protection pour les personnels de santé et l'aide sociale engagés dans la lutte contre le COVID-19.

Pour cela, l'agglomération propose d'être un point de collecte puis de distribution de ces masques.

Toute entreprise, structure collective ou individuelle qui souhaite faire un don de masques (FFP2 ou chirurgicaux) est invitée à contacter GrandAngoulême au 05 45 38 60 60 ou par mail contact@grandangouleme.fr afin de se signaler et venir ensuite déposer leurs masques.

Les masques FFP2 seront ensuite distribués aux professionnels de santé (médecins généralistes, infirmiers libéraux, médecins spécialistes - dont biologistes -, sages-femmes, chirurgiens dentistes et kinésithérapeutes).

Les masques chirurgicaux seront répartis entre les acteurs de l'aide sociale du territoire (aide à la personne, banque alimentaire, SAMU social).

Pour les dons supérieurs à 500 exemplaires pour les masques FFP2 et à 1000 pour les masques chirurgicaux, il convient de se signaler directement auprès de l'ARS (marylene.comba@ars.sante.fr ; francois.boissinot@ars.sante.fr ; ars-dd16-alerte@ars.sante.fr).

CONTACT

William DENIZET

Directeur de la communication

06 46 73 88 56

w.denizet@grandangouleme.fr